



## LE BOIS, UNE SOLUTION POUR LA VILLE DE DEMAIN

Conférence du 16 mars 2016, au MIPIM, Cannes

### Compte rendu

Le 16 mars 2016, ADIVois organisait dans le cadre du Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM), une conférence précédée d'un point presse, sur le thème « Le bois, une solution pour la ville de demain ». Le rendez-vous a rassemblé plus de 60 professionnels (architectes, promoteurs, représentants des collectivités et aménageurs) et une dizaine de journalistes.

Madame Emmanuelle COSSE, Ministre du Logement et de l'Habitat Durable, nous a fait l'honneur d'ouvrir cette conférence.

L'événement a été l'occasion de rassembler les acteurs des Territoires (Bordeaux Métropole, Grand Paris, Marne la Vallée), des Pouvoirs Publics (Ministère du Logement et de l'Habitat Durable) et du Plan Bois afin de faire émerger les témoignages sur la dynamique bois. Morgan Poulizac (Plein Sens) a animé cette conférence de sorte à faciliter les échanges et à mettre en valeur les atouts que la construction bois offre à la ville de demain. Le rôle de « facilitateur de projets » que propose ADIVbois aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage et prescripteurs a été présenté en conclusion par Messieurs Mathis et Jarquin.

**ADIVbois / Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois / 120 av. Ledru Rollin – 75011 PARIS**  
Tél. : 01 44 68 18 26 / e-mail : [info@adivbois.org](mailto:info@adivbois.org) / Web : [www.adivbois.org](http://www.adivbois.org)

avec le soutien du  
**CODIFAB**  
comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'aménagement et du bois



ADIVBOIS

## SYNTHÈSE DES PRISES DE PAROLE

### Ouverture de la conférence par Emmanuelle COSSE

Ministre du logement et de l'Habitat Durable

Emmanuelle Cosse débute son discours en évoquant la construction bois comme un atout pour le développement de la Ville Durable, « *Un thème qui m'est cher à plusieurs titres* ». La mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat est présentée comme une priorité majeure pour l'action gouvernementale. « *Il est désormais impératif d'entrer dans une nouvelle ère de la conception et de la construction de nos habitats* » explique la ministre. « *C'est pourquoi j'axerai mon action sur la construction d'habitats durables et porterai cet enjeu au cœur des politiques nationales.* »

Dans cette optique, l'usage du matériau bois apparaît comme une opportunité majeure pour relever les défis fixés en matière de construction durable. La ministre rappelle que le gouvernement œuvre depuis 2014 à relancer l'investissement et à accélérer la construction de logements de qualité à coûts maîtrisés ; et souligne les avancées règlementaires obtenues afin de lever des contraintes excessives qui pesaient sur la construction bois. S'agissant des objectifs ambitieux de la Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte, la ministre insiste sur les réponses qu'apporte le bois : **des solutions à la fois compétitives, durables et porteuses d'innovation.**

**« Parce que le matériau bois contribue à diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Parce que la construction bois est une filière sèche. Parce que c'est un matériau léger qui présente une facilité d'assemblage particulièrement adaptée à l'extension des bâtiments. Parce qu'enfin c'est une ressource renouvelable et recyclable, dont la France est bien dotée. Et parce que le bois est unanimement considéré comme un gage de confort et de bien-être par les occupants... Le bois se présente comme une filière dans laquelle il est fondamental d'investir pour être en mesure, à court terme, de concilier qualité de la construction, rapidité d'exécution et bilan carbone particulièrement avantageux. »**

Dans ce contexte, le Plan Immeubles de grande hauteur en bois porté par ADIVbois, permettra de démontrer, en situation réelle, les possibilités offertes par le bois. La ministre entend à ce titre mobiliser les opérateurs de l'Etat pour promouvoir la construction bois : « *Nos établissements publics d'aménagement doivent être moteurs, à l'image des deux démarches exemplaires que constituent l'appel à projet lancé par Bordeaux Euratlantique et la cession de terrain signée par l'EPAMARNE, pour la construction d'immeubles bois de grande hauteur.* » Et d'ajouter : « *La politique du Logement ne consiste pas simplement à construire massivement, mais bien à concevoir des modèles d'habitat durable, qui favorisent le bien-être, la cohésion sociale et le respect de notre environnement.* » **Soulignant l'avantage majeur que représente le bois, la ministre confirme le soutien sans faille du ministère pour « poursuivre le développement d'une grande filière française ».**

**ADIVbois / Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois / 120 av. Ledru Rollin – 75011 PARIS**  
Tél. : 01 44 68 18 26 / e-mail : [info@adivbois.org](mailto:info@adivbois.org) / Web : [www.adivbois.org](http://www.adivbois.org)

avec le soutien du



comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'ameublement et du bois



### L'Etat, un partenaire de la filière bois - Emmanuel ACCHIARDI

Ministère du Logement et de l'Habitat Durable – Sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction (DGALN/DHUP/QC)

Emmanuel Acchiardi, ouvre cette conférence en expliquant que le lien entre le bois et l'habitat durable est à développer. Citant les nombreux atouts que présente la solution bois (matériau local, puits de carbone, filière porteuse d'emplois non délocalisables...) il insiste sur **la nécessaire promotion de ces avantages et évoque «la boucle vertueuse que la construction bois nous offre.»**

Le sous-directeur de la qualité et du développement durable dans la construction rappelle que les acteurs de la filière et l'Etat échangent depuis plusieurs années, au sein du Comité Stratégique de Filière, avec plusieurs ambitions tels l'assouplissement des règlementations ou la prise en compte des qualités du bois dans les calculs réglementaires.

### Le bois, une solution pour construire une ville innovante et durable – Jean-Louis MISSIKA

Adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

Jean-Louis Missika amorce sa présentation en soulignant l'importance qu'a pris le bois au cœur de **Réinventer Paris : « Un nombre considérable de projets ont proposé le bois comme solution technique (...) avec beaucoup d'innovations.** Dans ce domaine, je pense que nous allons voir apparaître de nombreux dispositifs innovants dans les années à venir. **Nous n'en sommes qu'au début !**» Parmi les 22 lauréats, 6 portent des projets intégrant le bois. Rebondissant sur ces 6 projets bois, l'adjoint à la Maire de Paris ajoute « Ce qui importe aujourd'hui pour le bois, c'est « le faire et le savoir-faire » mais aussi et surtout « le faire savoir » et en la matière, Paris est une belle vitrine ».

S'ensuit une présentation illustrée de chacun des 6 projets bois qui vont prendre corps au cœur du programme Réinventer Paris : Réalimenter Masséna, Les Bains Douches, Le Jardin Habité, La Ville Multi-strate, la réhabilitation du Relai Italie et l'Auberge Buzenval. S'agissant de l'implication de la Ville de Paris pour la construction bois, Jean-Louis Missika rappelle que Paris s'est maintes fois engagée sur cette voie par le passé avec des réalisations comme Le Carreau du Temple, la réhabilitation de la Halle Pajol ou encore la ZAC Clichy-Batignolles.

**« Le bois n'est pas uniquement un matériau pour les projets d'exception. Il est en passe de devenir un matériau comme les autres qui se soumet aux contraintes du contexte... et bien souvent, ce contexte appelle le bois comme solution. »**



ADIVBOIS

### Bordeaux, pionnière de la construction bois - Alexandra CARPENTIER

Bordeaux-EURATLANTIQUE - Directrice Générale Adjoint Stratégie Innovation et Développement économique

« Pourquoi une politique ambitieuse en matière de construction bois ? » interroge Alexandra Carpentier avant d'énoncer les avantages qui ont motivé Bordeaux à se lancer activement sur cette voie : **stockage du carbone, lutte contre le changement climatique, réduction des nuisances de chantier dans un contexte d'intensification des projets de construction, et bien sûr levier de développement économique** au vu de la ressource forestière disponible en Aquitaine.

« **Les projets qui viennent d'être sélectionnés ne sont que la partie émergée de l'iceberg car nous nous engageons à produire 25 000 m<sup>2</sup> de planchers en bois pour les 15 à 20 années qui viennent.** » Et d'ajouter que le projet de tours bois est emblématique de la démarche que Bordeaux compte adopter : « Au-delà de l'habituel couple promoteur/architecte, nous avons mobilisé des équipes constituées en outre des entreprises, fabricants, constructeurs, ingénieurs... » Revenant sur les projets en cours, la DGA d'Euratlantique explique que, au vu de l'excellence des projets présentés, il a été décidé de capitaliser sur les résultats et donc de ne pas construire une seule tour, mais deux : la première tour est portée par Eiffage, la seconde par Kaufman & Broad. Alexandra évoque en conclusion le projet tertiaire en R+7 (Groupe Pichet) qui a posé les premiers jalons de cette volonté de construire bois.

### Les promoteurs, acteurs à part entière de la filière Forêt-Bois – Paul JARQUIN

Président de REI et Administrateur d'ADIVbois

« Lorsqu'en 2009, j'ai lancé REI, il s'agissait de **trouver des solutions pertinentes et concrètes aux grands enjeux écologiques.** » explique Paul Jarquin. Selon le promoteur qui s'est fait une spécialité des immeubles de logements en bois en Région Parisienne, par ailleurs engagé au sein d'ADIVBOIS, trois domaines posaient question : la perception des usagers ; la compétitivité des solutions bois ; les problématiques réglementaires. Ces questions ont rapidement trouvé leurs réponses :

« Réalisations après réalisations, **des études de perception ont révélé une totale satisfaction et une réelle adhésion des acquéreurs...** qui deviennent nos meilleurs ambassadeurs. » La question de la compétitivité trouve selon lui ses réponses à travers l'innovation : **« L'innovation, plus que technique, est d'ordre méthodologique.** Il s'agit de trouver de nouvelles méthodes fondées sur la pluridisciplinarité avec des équipes mêlant architectes, designers, promoteurs, constructeurs, ingénieurs, fabricants... » Paul Jarquin conclut les freins réglementaires en insistant sur le rôle d'ADIVBOIS en la matière : « Si des contraintes réglementaires posaient problème il y a quelques années, ces freins commencent à être levés, facilitant grandement les projets. »

ADIVbois / Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois / 120 av. Ledru Rollin – 75011 PARIS  
Tél. : 01 44 68 18 26 / e-mail : [info@adivbois.org](mailto:info@adivbois.org) / Web : [www.adivbois.org](http://www.adivbois.org)

avec le soutien du



comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'ameublement et du bois



## **Le bois comme élément d'une stratégie de territoire bas carbone – Nicolas FERRAND**

Directeur Général EPAMARNE / EPAFRANCE

Présentant Marne la Vallée Métropole, le Directeur Général d'EPAMARNE, évoque une relation fusionnelle de son territoire avec le bois, concrétisée par la présence du FCBA sur Marne la Vallée Métropole. « Aussi avons-nous décidé de faire de Marne la Vallée une tête de pont de la Seine et Marne avec des objectifs ambitieux : **1/3 des logements en bois pour les 10 ans qui viennent, soit entre 700 et 800 logements par an.** » Cet objectif sera atteint dès 2016.

« Peut-on faire encore mieux ? » questionne Nicolas Ferrand avant de répondre par l'affirmative en citant pêle-mêle un R+ 10 en bois au cœur de la Cité Descartes, le projet B<sup>3</sup> (BIM – BOIS – BEPOS), Bois Zéro (impact zéro sur l'ensemble du cycle de vie), BBA (Bio et Biodiversité Augmentée)... « **Pour tous ces projets, nous avons besoin d'ADIVbois pour nous accompagner.** » Le DG d'EPAMARNE cite ainsi deux domaines où l'accompagnement d'ADIVBOIS lui apparaît précieux : l'innovation et les Atex ; la pédagogie auprès d'acteurs cruciaux comme les élus, les pompiers, les assureurs.

## **ADIVbois, une approche globale pour assister les collectivités dans leurs projets – Frank MATHIS**

Président Directeur Général MATHIS SA et Président d'ADIVbois

Rappelant que la France a construit depuis le Moyen-Age des immeubles en bois de 6, 7 ou même 10 étages, le Président d'ADIVBOIS insiste : « **La filière existe, la ressource existe, le savoir-faire existe.** » C'est sur cette base que le gouvernement a proposé le Plan dont il détaille le principe : « Structurer et réunir tous les acteurs qui contribuent à l'acte de construire et dépasser la simple dimension technique en ajoutant à la hauteur une dimension Vivre Bois, qui repose sur une réflexion avec les acteurs de l'ameublement. »

Cette réflexion est menée au sein d'ADIVbois, que son Président présente comme un rassemblement de professionnels convaincus qui s'impliquent pour faire évoluer le monde de la construction. « **ADIVbois est aujourd'hui un centre de ressources, pour les promoteurs, les aménageurs, les collectivités locales qui auraient l'envie de construire en bois, mais qui ont besoin d'aide, d'outils, d'informations...** » ADIVbois a également vocation à faire aboutir le concours « conception/réalisation » à horizon 2017. Les commissions d'ADIVbois établissent le cahier des charges en vue de faire émerger **5 immeubles de grande hauteur en bois.** « **Mais nous avons fixé la barre plus haut** avec l'ambition de construire un immeuble par région : certains seront de grande hauteur, d'autres miseront sans doute davantage sur le Vivre Bois. » Et de conclure : « **L'idée n'est pas simplement de construire des immeubles. Mais de créer une dynamique permettant la massification de la construction bois.** »